



Il était une Foy

janvier 2011 > N°11

Le journal de Sainte Foy de Peyrolières



Edito

Bonjour à tous,

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Comme vous pourrez le lire, nous venons de dépasser le nombre de 2000 habitants sur notre commune. Tous nos vœux s'adressent à vous tous : nouveaux arrivants, anciens ou natifs de Sainte-Foy. Mon vœu le plus cher est que vous puissiez trouver au sein de notre village les conditions d'une vie paisible et agréable. En ce début d'année, chacun évoque de bonnes résolutions. Je souhaite que celles qui concernent le respect et la solidarité soient vraiment partagées par le plus grand nombre.

Pour le reste, le travail et l'implication des élus et de l'ensemble du personnel municipal et intercommunal vont nous permettre dès cette année de voir permettre concrètement des projets. Je citerai comme exemples la crèche, le Plan Local d'Urbanisme, la nouvelle station d'épuration.

Je remercie chacun d'entre nous, élus et fonctionnaires municipaux et intercommunaux pour leur participation active à tous nos projets, tout ceci en respectant les consignes d'économie définies au travers de notre budget rigoureux mais dynamique.

Je souhaite aussi à l'ensemble des bénévoles de nos associations de garder l'esprit d'organisation et de partage qui les animent pour le plus grand bien de notre vie communale.

Chaleureusement

Votre Maire,
François Vives



Restauration scolaire

Une tarification plus juste pour les familles

Du fait du désengagement de l'Etat, la municipalité a pris le parti de modifier la tarification des tickets de cantine pour plus d'équité

L'Etat se désengage à bien des niveaux : la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) a considérablement réduit sa participation pour l'accueil post et périscolaire. Consciente de l'effort demandé aux parents, la municipalité a augmenté sa participation et finance désormais l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) à plus de 50%, en participant aux coopératives scolaires, en investissant dans de nouveaux équipements, en mettant à disposition les employés municipaux pour l'accueil et la restauration scolaire.

Dans le cadre de la refonte du prix des tickets de cantine, l'équipe municipale a souhaité venir en aide aux familles en difficulté par une tarification selon les revenus du foyer. Dans un souci de justesse, de transparence et de pragmatisme, le quotient familial obtenu par la CAF nous a paru être un élément pertinent.

Après avoir collecté les informations nécessaires, nous constatons que seules les 2 tranches supérieures de revenus connaîtront une augmentation limitée (moins de 5€/mois), ce qui permettra de baisser le prix de manière significative pour les familles les plus modestes.

Dans le même temps, le mode de facturation des repas a évolué. Ils seront facturés en fin de mois. Afin de faciliter la gestion administrative aux parents, l'acquisition d'un logiciel de facturation nous permet d'établir une seule facture où apparaît le détail des repas et de l'accueil périscolaire.

Nous avons à cœur de mettre en place une tarification équitable de la restauration scolaire et tenons à remercier les employés municipaux pour leur implication importante dans ce projet.

Dossier
Agriculture

P2-3

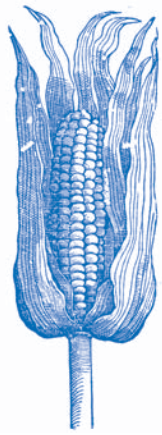
Séniors

Sortie annuelle

P6

Agriculture

Constat et tendances



Depuis les 50 dernières années, le paysage agricole s'est considérablement transformé. Si à l'époque, les cultures étaient essentiellement familiales, vivrières et approvisionnaient les marchés locaux, la mécanisation a apporté une force de travail incomparable : état des lieux de ces nombreuses évolutions



De moins en moins d'agriculteurs

Jusque dans les années 80, l'agriculture a été une histoire de famille. La population agricole familiale était forte de 516 000 personnes en Midi-Pyrénées en 1970. Elle n'en comptait plus que 85 000 environ en 2007. L'évolution du statut des exploitants agricoles, des modes de vie des familles et de la productivité des exploitations ont conduit à de nombreux changements.

Moins nombreux mais plus jeunes

En 2008, on estimait le nombre d'exploitations en Midi-Pyrénées à 49 000 environ, contre 104 000 en 1979. L'accélération des disparitions des exploitations depuis les années 1990 peut s'expliquer par l'arrivée à l'âge de la retraite des exploitants nés entre 1930 et 1940, mais aussi par la croissance des contraintes de mises aux normes européennes. A partir de 2005, l'absence de renouvellement des générations entre également en jeu.



Agrandissement et spécialisation des exploitations

L'agrandissement des exploitations est une des principales caractéristiques observées ces vingt dernières années. La mécanisation a conduit les agriculteurs vers les exploitations céréalières et de grande production. La superficie moyenne des exploitations de Midi-Pyrénées a fortement augmenté : + 147 % entre 1970 et 2007, pour passer à 68 hectares de moyenne en 2007. Sur la même période, les systèmes de production ont subi les effets de la réforme de la PAC (Politique agricole commune) et l'influence du montant des aides par production. On voit alors apparaître une forte spécialisation en grandes cultures.

La Haute-Garonne est un département producteur de matières premières. Ainsi, les grandes cul-

tures servent avant tout à l'alimentation humaine et animale et un peu au non alimentaire : semences, biocarburants, etc. L'absence de sites de transformation locaux conséquents positionne ces productions en volume d'appoint pour des marchés plus importants, Canada, Brésil, Russie, Chine...



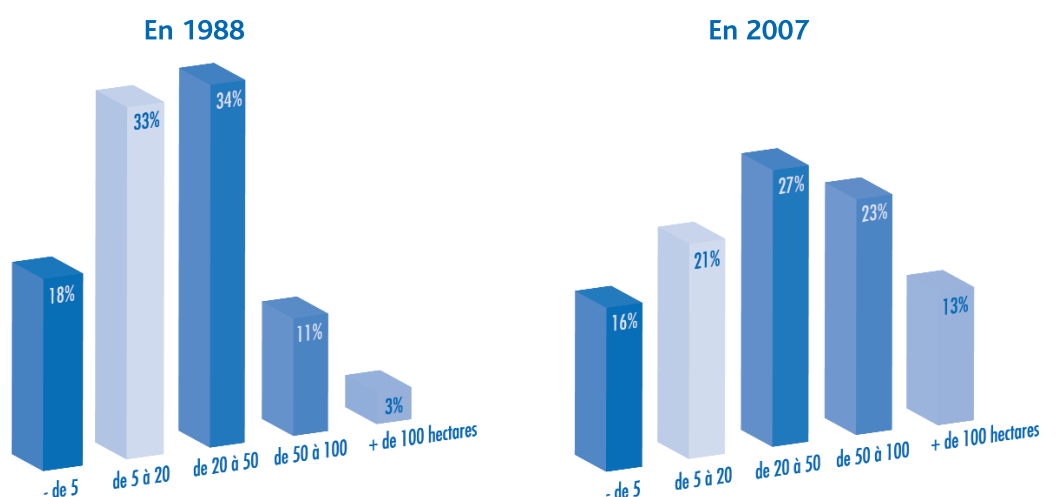
productions en maraîchage avec les fruits et légumes frais, les légumes secs ainsi qu'en bovins viande où les éleveurs bio commercialisent la viande essentiellement en vente directe.

Quelques tendances timides

La Haute-Garonne compte 120 agriculteurs en production biologique, soit moins de 2% des exploitations du département. Toutefois, leur nombre a été multiplié par deux entre 1998 et 2003 avec plus de 40 conversions en agriculture biologique. On retrouve principalement ces

Nées de la rencontre entre producteurs et consommateurs, les AMAP (Associations pour le maintien de l'Agriculture Paysanne) sont une réponse à ces changements. Il s'agit de culture en petite surface loin des agriculteurs tels qu'évoqués précédemment.

Part des exploitations selon leur taille (en hectares)





Zoom sur

Coopération active

Située sur la route de Cambernard, la coopérative agricole de Sainte Foy de Peyrolières regroupe 2 espaces : un espace magasin et un espace agriculteurs

La coopérative toulousaine Coopéval, spécialisée dans la collecte, dispose aussi d'un réseau de magasins GAMM VERT et d'une usine de défilage de chanvre. Coopéval fait partie du groupe Euralis qui compte 12 000 adhérents.

tants agricoles. La coopérative est liée à l'activité des agriculteurs : en amont pour l'approvisionnement des exploitations en intrants et en aval pour la collecte, le stockage et la commercialisation de ses produits.

leur récolte à la coopérative. La coopérative du village a une capacité de stockage d'environ 800 tonnes. Le silo, divisé en trois cellules, permet de stocker différents types de céréales, les boisseaux, quant à eux, sont destinés à mesurer la capacité des céréales. Les céréales sont d'abord pesées, puis subissent une première analyse à partir d'un échantillonnage. Cela consiste à prélever une petite quantité de marchandise et à vérifier : le poids spécifique, l'humidité et le niveau d'impuretés. Les céréales sont ensuite transportées à Marquefave, où Coopéval possède un plus gros centre de stockage, où elles subiront la encore d'autres analyses.

Le fonctionnement d'une coopérative agricole

Une coopérative agricole est une société de personnes dont l'objet est de répondre aux besoins économiques, professionnels et de formation de ses associés, exploi-

La collecte des céréales

Au moment des principales récoltes, de mi-juin à fin juillet pour le colza et le blé et de mi-septembre à début novembre pour le maïs et le tournesol, la coopérative connaît une période de forte activité. Les agriculteurs apportent



Portrait

L'agriculture de père en fils

« L'amour est dans le pré », la « ferme célébrité » la télé-réalité à la campagne est à la mode, mais elle reste loin de la réalité du monde agricole

Nous partons à la rencontre d'un exploitant dont la famille est installée sur Sainte-Foy depuis près d'un demi-siècle. Serge a pris la suite de son père au début des années 80, une cinquantaine d'hectares qu'il conservera mais abandonnera l'élevage du bétail et son exploitation laitière. « Mon choix de conserver uniquement la terre a, je pense, été judicieux car le bétail est une contrainte quotidienne avec une rentabilité aléatoire. Je travaille 160 hectares dont une grande partie en fermage. Je fais de la polyculture alternée pour minimiser les risques, peu d'irrigation et une

agriculture la plus raisonnée possible pour essayer de préserver les ressources. »

L'investissement matériel est très important, si l'on veut ménager la pénibilité. « Quand je ne suis pas sur le tracteur ou la moissonneuse, j'effectue l'entretien du matériel. De la mécanique à la soudure ou à la réalisation de pièces, tout y passe. Avoir du matériel parfaitement maintenu est primordial. L'investissement reste conséquent. »

Olivier, son fils, vient de s'installer. Il a enfin trouvé un peu de terre en fermage près de chez lui. Certes, il peut compter sur son père, mais il conserve son emploi de salarié.

Son point de vue de jeune agriculteur est plus mitigé sur l'avenir. Il évoque toutes les incertitudes du monde agricole : les effets des politiques mondiales, la spéculation sur les céréales, la flambée des cours, l'endettement de plus en plus lourd. « J'ai fait des études après le bac qui me permettent d'appréhender au mieux l'activité, mais ça ne fait pas tout... le plus difficile est de trouver des terres à peu près regroupées ». L'avenir ne s'annonce pas tout rose pour nos agriculteurs. Heureusement, l'amour de la terre permet encore de conserver une partie de notre agriculture locale.

Les numéros utiles des services municipaux

La Mairie à votre service :

Adresse : 2, Avenue du 8 mai 1945
Tél. : 05 61 91 73 09
Fax : 05 61 91 89 81
Courriel : mairie.ste.foy@wanadoo.fr
Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h – 18h
mardi au vendredi : 8h30 – 12h et 14h – 18h
Samedi 8h30 – 12h

Ecole maternelle :

Tél. : 05 61 91 97 89

Ecole élémentaire :

Tél. : 05 61 91 66 50

ALAE : Tél. : 05 61 91 44 14

Ludothèque :

Tél. : 05 61 91 88 69

Location de salles :

Tél. : 05 34 47 76 31

Autres numéros utiles

La Poste : 05 61 91 49 56
Presbytère de Saint-Lys : 05 61 91 71 15
Pôle Emploi : 39 49 ou www.pole-emploi.fr
Assistante sociale : 05 61 91 71 64



Urgences

Samu : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
EDF : 0 810 131 333
GrDF : 0 800 473 333
Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch : 05 61 56 00 00
Centre anti-poison : 05 61 49 33 33
Enfance maltraitée : 119 ou 0 800 05 41 41
Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 3977
Violences conjugales : 01 40 33 80 60

Enjeu national
et local

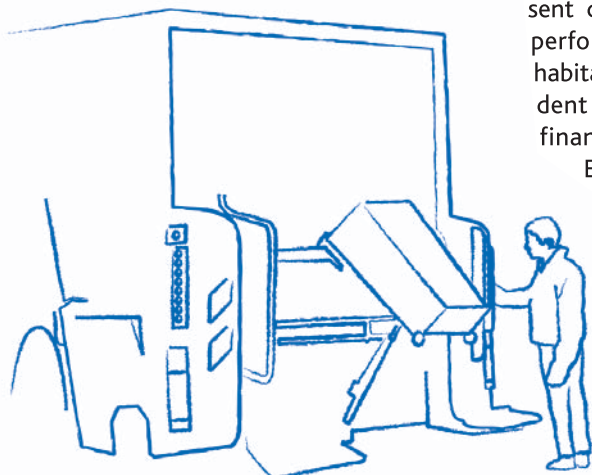
Gestion des déchets ménagers

Le traitement des déchets, on en parle beaucoup au niveau national, mais qu'en est-il chez nous ?

La Communauté de Communes du Savès (CCS) gère la collecte des déchets puis les envoie vers des filières de traitement. Ceci représente un budget de 1 426 400€ alimenté à 89% par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) que nous payons sur notre taxe de Foncier Bâti. La CCS émet chaque année un rapport qui est consultable à la mairie, celui de 2009 et un résumé sont disponibles.

Quelques chiffres

Nous sommes 14 177 habitants et 6 650 foyers sur les 18 communes de la CCS. Cela représente 8192 tonnes de déchets en 2009 soit 587Kg/hab/an = 241Kg d'Ordures Ménagères, 32Kg de recyclables des bacs jaunes et colonnes et 314Kg déposés à la déchetterie. Le coût de transport et de traitement d'une tonne de déchets est de 95.32€ et pour une tonne de recyclables de 59.91€



Le processus

Chacun d'entre nous trie : bac brun, bac jaune pour le recyclable. Le contenu des bacs bruns part vers le centre d'enfouissement du Pihourc, près de St Gaudens. Le contenu des bacs jaunes va au centre de tri de Villeneuve de Rivière qui sépare acier, aluminium, briques alimentaires, cartonnets, flaconnages plastiques, journaux et magazines pour une prise en charge par six entreprises spécialisées. Le verre est collecté et transporté par la CCS vers la verrerie ouvrière d'Albi. Les produits apportés à la déchetterie sont pris en charge par neuf entreprises.

Des points de contrôles et les conséquences de « non qualité »

Au centre de tri, 18 prélèvements sont organisés par an pour évaluer les tonnages, la répartition en poids de chaque type de matériaux recyclables et le taux de refus. Ces prélèvements établissent des données de performances par habitant dont dépendent les soutiens financiers d'Eco-Emballages à la CCS.

Les refus au centre de tri (30% en 2009) sont des plastiques non recyclables, des ordures ménagères, des papiers souillés, du verre, des produits différents compactés ensemble (bouteille de lait dans une boîte de conserve), des papiers et cartons trop humides qui ne pourront pas être valorisés. **Les 127 tonnes refusées en 2009 ont coûté 8596€ à la CCS pour le transport et l'enfouissement.**



Collecte sur Sainte-Foy

Les nouveaux containers jaunes à couvercle apportent trois améliorations : 2 collectes en moins par mois donc moins de transport, évite le mal de dos dû au soulèvement des centaines de caissettes et moins de produits mouillés et refusés.

AVIS : au 1^{er} janvier 2011 les bacs jaunes sans couvercle ne seront plus collectés. Ces bacs

vous appartiennent donc trouvez leur un autre usage, par exemple pour apporter le verre aux points d'apport volontaires de Sainte-Foy (aux ateliers municipaux, au stade et à la salle des fêtes du Parayre), pour améliorer la faible performance du verre : 22.7Kg/hab/an pour 30 minimum attendu. Toutes les informations sont sur le site www.ccsaves31.fr



Quelques conseils

Pensez aux employés qui réalisent les collectes. Les containers doivent se vider simplement lors du basculement, évitez de coincer des cartons. Pour les ordures ménagères résiduelles, enfermez les déchets dans des sacs, évitez les poudres ou les cendres en vrac qui s'envolent lors du versement. La Loi Grenelle impose une baisse de 25Kg/hab/an entre 2008 et 2012. Pour diminuer les déchets, des bacs de compostage sont disponibles à la CCS pour un montant de 20€.



Travaux

Réfection de la voirie dans le cadre du « Pool routier »

Cette année, les travaux sont achevés juste avant l'hiver. Un peu partout sur la commune, des chemins ont été refaits et le pont des Berdots a été mis en sécurité. Des curages ou busage de fossés complètent ces travaux pour lesquels, une partie importante du budget est consacrée. L'épavage des fossés et banquettes est en partie réalisée par les employés communaux et une entreprise sous-traitante.

La réfection des peintures de la voirie vient d'être faite. La pose d'un feu tricolore au pied de la côte pour sécuriser le passage des enfants est en cours. Du busage est encore prévu sur cette zone pour le départ de la route de Saint Thomas ainsi que la pose d'un abribus. L'ensemble de ces travaux a été subven-



tionné par le Conseil Général. En 2011, nous ne ménagerons pas nos efforts, même si une

partie de l'enveloppe concernera la voirie entre la crèche et l'école maternelle.

Société Lacroix

Plan de Prévention des Risques Technologiques

Mardi 21 décembre s'est tenu à la mairie, le Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) LACROIX présidé par Loïc ARMAND, Sous-préfet de MURET. La société LACROIX a présenté son bilan annuel. Il a été fait état des actions réalisées pour la prévention des risques et leur coût associé. Le bilan complet du système de gestion de la sécurité a été détaillé.

La DREAL (Direction Régional de l'Environnement, de

l'Aménagement et du Logement) a dressé le bilan des inspections effectuées en 2010 sur le site de Sainte-Foy. En complément de cette réunion, le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) approuvé a été remis à Monsieur Le Maire.

Ce plan est disponible en mairie pour consultation ou bien sur Internet:

www.midi-pyrenees.drire.gouv.fr ou www.haute-garonne.gouv.fr

Plan communal de Sauvegarde

Gestion des risques climatiques

Décembre 1999, septembre 2004 et janvier 2009 sont des dates gravées dans nos mémoires. Elles correspondent à des tempêtes qui ont provoqué des dégâts plus ou moins importants sur notre commune.

La réglementation française impose la création d'un Plan Communal de Sauvegarde destiné à agir avant, pendant et après ces périodes de crise.

La municipalité met en place un "système d'alerte à la population" pour vous informer rapidement des évolutions climatiques dites "à risque". Cette alerte sera transmise par mail.

Pour vous inscrire à ce programme, envoyez vos coordonnées par mail à :
mairie.ste.foyp@wanadoo.fr

Entretien

Les routes départementales

Le Conseil Général a décidé la mise en place de nouvelles pratiques d'entretien des abords des routes, pour répondre au mieux à ses priorités de sécurité routière et de respect de l'environnement. Prévu dès 2011, ces mesures sont basées sur 4 points essentiels :

- ▶ la réduction de l'utilisation des herbicides,
- ▶ 3 passes de fauche avec une hauteur de coupe de 10 à 15 cm,
- ▶ la gestion et la préservation des plantations d'alignement,
- ▶ et la maîtrise de l'érosion et des coulées de boue par l'implantation de haies.

INFOexpress

→ Astreinte des élus

En dehors des horaires d'ouverture de la Mairie, en cas d'urgence, appelez le N° d'astreinte des élus : 06 37 64 56 23.

→ Transport à la demande

La Communauté de Communes vous propose de vous rendre au marché de Rieumes du jeudi matin, sans avoir à sortir votre véhicule et sans avoir à vous soucier du stationnement sur place, contactez « Taxi Fréjabue » au 06 25 99 42 11.

→ Tous au numérique

A partir du 8 novembre 2011, la Région Midi-Pyrénées passe à la télévision tout numérique.

Centre d'appel : 0970 818 818 - Site Internet : www.tousaunumerique.fr

→ Crèche

Les travaux ont débuté le 13 décembre dernier. La fin du chantier est prévue mi-août 2011, pour une ouverture de la crèche en septembre.

→ Réaménagement du centre



Des études sont en cours pour un agencement du centre du village afin de gagner en place de parking et en espaces verts.

ETS GUÉRIN Bernard



**Elagage
d'arbres difficiles**

Abattage

**Entretien
de parcs et jardins**

**Tél. 05 62 23 74 27
Port. 06 23 17 97 23**



Route de Lombez à Sainte-Foy

Séniors

« Let's twist again »

A l'occasion de la sortie annuelle des séniors, organisée par le CCAS de Sainte-Foy, les 72 participants ont pris la direction de l'Ariège

Première étape, le village de Montaut avec un petit déjeuner à la salle des fêtes. Nos séniors sont ensuite partis à la découverte de « la savonnerie de l'écureuil », une fabrique de produits alimentaires et cosmétiques issus de la culture du noisetier. Après quelques achats, à la

« boutique de l'écureuil », la deuxième étape : Le Vernet au restaurant cabaret « le Robinson ». L'après-midi s'est poursuivie dans l'ambiance des années 60, au rythme des « yéyé » avec rock, madison, twist... Une excellente journée qui cette année encore a fait l'unanimité.



Peinture

Trois Prix pour Jacques Majos



Avec la toile « Le gué », Jacques Majos a été triplement récompensé. En septembre dernier, il obtenait son premier

prix au Salon International d'Automne de Sorèze. Puis suivirent, le prix Arts-Inter et le prix du Public, au Salon International de la peinture de Zillisheim en Alsace les 9 et 10 octobre. « Le gué » représente le « ruisseau des secs » qui traverse notre commune.

Cette toile faisait partie des 20 toiles sur le thème « Paysages de Sainte-Foy-de-Peyrolières » présentées par Jacques lors de l'exposition « Talents d'ici », dans le hall de la mairie en février 2010. Une reconnaissance qui place son travail au niveau national.

Patrimoine

Sainte-Foy-de-Peyrolières, autrefois

En 1885, Sainte-Foy comptait 1370 habitants dans 256 maisons. L'annuaire de la Haute-Garonne de cette année-là montre à quel point notre village était bourdonnant d'activité. Voici un extrait de la liste avec des noms de famille encore présents :

Aubergistes : Besset, Montamat - Boucher : Boulet -
Boulangier : Lafforgue - Bourreliers : Barberia - Cafés : Lamouroux,
Fromens, Moulis - Charpentiers : Castagné, Olivier père et fils -
Coiffeurs : Bécane - Cordonniers : Lascours, Claria, Naudès -
Docteur médecin : Igounet - Entrepreneurs : Cassessus père et fils -
Epiciers : Bezard, Bonnemaison - Forgerons : Saint-Ignan, Idrac,
Castex, Sacareau, père et fils - Marchands de bois : Plantié, Dangla -
Menuisiers : Saint-Agué - Meuniers : Ricard, Lamoiselle, Lécussan,
Dartigues - Négociant en nouveautés : Soulan - Notaire : Durfort -
Plâtrier : Retrade - Sage-femme : Mme Redrade - Tisserands : Aries,
Barrère.

Article de Michel Sicard

Association peinture

La Palette Foyenne

Désormais les Foyens pourront se réunir dans le cadre associatif de La Palette Foyenne, pour étudier, améliorer ou tout simplement prendre plaisir à peindre selon leur inspiration. Jacques Majos y proposera d'enseigner la peinture à l'huile dont notamment la peinture au couteau qui est l'art qu'il pratique.

► Si cette activité vous intéresse, prenez contact auprès de Giselle au 06 87 52 97 21, Jacques au 06 76 98 29 45 ou Jean-Jacques au 05 61 91 40 80.



Jacques et Giselle Majos,
Jean-Jacques Landes

Initiative

L'album photos de la commune

Voici 32 ans que Jean-Jacques LANDES vit à Sainte-Foy, il y a construit sa vie, vu grandir ses enfants... Le temps passe et il est bon de pouvoir se souvenir au travers de photos. Il a donc eu l'idée de réaliser un album photos de la commune, pour laisser une trace de ce qu'elle est aujourd'hui aux générations futures. Les 400 clichés de cet ouvrage intitulé « Regard Foyen » sont à découvrir en mairie. Pour réduire le coût de l'album, une seule commande sera passée (prix unitaire de 25€, si au minimum 30 exemplaires en commande).

► Les personnes intéressées par l'achat de cet album peuvent contacter Monsieur Landes au 05 61 91 40 80, avant le 1^{er} mars 2011.

Union Cycliste de Sainte-Foy

La famille s'agrandit



La création d'une section VTT durant cet automne et de nouveaux adeptes à la route fait faire un bond de près de 50% des effectif du club. Les sorties sont désormais réorganisées, avec, en plus de la sortie dominicale, une balade cyclo le samedi après midi et une VTT durant le week-end. Internet permettant de faciliter les rendez-vous en fonction des disponibilités de chacun.

La sortie club de la fête locale a permis à certains de venir faire connaissance. Un parcours vallonné, reliant les villages de la Communauté de Communes du Savès, soit 60 km.

Pour la partie compétition, diffi-

cile à un tout petit club, d'être à la lutte pour le bouquet, dans une course, même UFOLEP. L'important n'est il pas de participer et d'y prendre du plaisir ? Plus de 40 engagements, cette saison encore pour notre vétéran. Vous souhaitez essayer de faire quelques tours de manivelles, vous avez besoin de conseils pour un achat ou remettre en route votre ancienne monture, essayer un vélo couché... n'hésitez pas pour nous rencontrer.

Le cyclisme est bien un sport individuel, certes, mais bien plus convivial en petit groupe.

► Contacts :
Michel au 06 77 93 15 18 ou
Patrick au 06 84 62 20 61

Naissance

L'association « Créaventa de Sainte-Foy »



Cette nouvelle association réunit créateurs, vendeurs de loisirs créatifs ainsi que vendeurs à domicile et divers artisans.

Vous pourrez les retrouver à l'occasion de vide greniers et journées portes ouvertes durant l'année.

► Contact :
Joseph Castello 05 61 91 05 69 -
Sylvia Sivial 06 88 21 48 60 ou
creaventa@free.fr

Association Farandole

Le mot du Président

Compte tenu du faible taux de participation, Farandole tient à rappeler sa raison d'exister

Les manifestations organisées ont pour but de proposer des animations à nos chers enfants mais aussi de tirer bénéfice des ventes de la buvette (ou autres), intégralement reversées aux coopératives scolaires. Pour exemple, l'indemnité de l'écrivain Dominique PAUTRAT intervenue à la maternelle a été entièrement financée par Farandole, de même pour une partie des frais de bus lors des sorties. Qui que vous soyez : amis, membres d'un même quartier, association, club de sport, entreprise, Farandole vous propose de participer au prochain carnaval en constituant chacun un mini char sans thème particulier le samedi 26 février 2011 à 14 h derrière la salle des fêtes pour une parade suivie d'un goûter.

Votre dévoué Président et sa fidèle équipe

INFOexpress

→ Population en augmentation

Depuis le 1^{er} janvier, la population légale de Sainte-Foy est de 2001 habitants (en 2007 : 1942 hab.).

→ Location des salles des fêtes

Les tarifs de location des salles ont été sensiblement augmentés pour palier les coûts de fonctionnement dus à la fréquence des locations.

→ « En haut de l'affiche »

Gaëlle Cadoret, avec son cheval Jeirlann du Pibeste, a obtenu le titre de Championne de France de Trec monté en individuel, au mois d'octobre dernier. Ce titre s'ajoute à un palmarès déjà important : Championne d'Europe de Trec monté avec l'équipe de France en septembre 2010 en Autriche, Championne Régionale de Trec en 2010 et 5^{ème} au championnat du Monde en individuel en 2008. Dans un registre plus local, chaque année notre cavalière Foyenne participe à la Fête du Cheval en toute simplicité.

→ Antennes relais

L'opérateur de téléphonie mobile Orange a déposé un projet d'installation d'antennes relais sur un nouveau site (Plaine du Pigail). Ce projet répond à la fois à l'installation d'antennes pour couvrir le besoin des administrés en couverture téléphonique mais aussi à celui d'être positionné hors du périmètre du bourg. L'arrêté de non opposition est à délivrer au plus tard avant le 19 Janvier. Le dossier est consultable en mairie.



Peinture et décoration
Revêtements sol / mur

FG DECORATION

Franck GARCIA

Tél : 06.58.84.07.15

ou 05.61.91.70.49

franckg7@hotmail.fr

5025, Rte de La Salvetat 31470 Sainte-Foy

Commerces de proximité

Renouveau et développement

En ce début d'année 2011, le cœur du village accueille de nouveaux visages. La continuité du magasin d'alimentation générale, du restaurant et du cabinet paramédical est assurée, tandis que l'offre se développe avec un institut de beauté

« Epicerie de Sainte-Foy »

Eric Bertolotti a repris l'épicerie Vivant, il est aussi propriétaire de l'épicerie du Lherm. Gérer deux magasins lui permet de proposer des prix compétitifs et un achat-landage conséquent. Sylvie Cena continuera à travailler avec Eric en alternance sur les 2 épiceries.

► Ouverture du mardi au samedi 8h30-12h30 et 16h-19h30, le dimanche 9h-13h. Pour toutes commandes : Tél. 05 62 14 63 41 6, Avenue du 11 novembre 1918

« Le Peyrolien » Restaurant

Guillaume Matéo et Grégory Rambaud ont repris le restaurant « Chez Soso ». Au menu du midi, du lundi au vendredi, une nouvelle carte proposée à partir de 8,50€. Nouveauté : ouverture le soir du jeudi au samedi avec une formule de charcuterie et foie gras à volonté à partir de 19,50€ et un cocktail de bienvenue offert.

► Tél : 05 61 91 07 89 ou 06 11 82 68 71 - 11, Avenue du 8 mai 1945

Cabinet de Pédiatrice-podologie

Laurence Bergugat a repris l'activité de Yannick Escalle : soins au cabinet et à domicile, semelles orthopédiques et prise en charge de certains patients diabétiques car elle possède la formation requise. Les tarifs restent inchangés.

► Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi matin sur rendez-vous.

Tél : 05 61 76 90 41 - 1, Allée des Tilleuls

« Evasions » Salon de beauté

Claire Olivier ouvre un salon d'esthétique pour prendre soin de vous. A travers les produits Thalgo, elle vous propose : soins du corps et du visage, modelage, épilations, ongles, maquillage...

► Ouverture le lundi après-midi, du mardi au vendredi de 9h30-19h sans interruption et le samedi matin. Vous pouvez prendre rendez-vous au 06 27 85 56 61 1, Avenue du 19 mars 1962.

Projet

Un marché de plein vent

Les élus travaillent sur le projet d'un marché de plein vent qu'ils souhaiteraient voir débiter à l'occasion du printemps. Le jour du marché n'est pas encore défini mais le sera en fonction des exposants disponibles pour travailler soit le samedi matin soit le dimanche matin. ► Si vous êtes commerçant, producteur et intéressé, nous vous invitons à vous faire connaître au plus vite auprès de la mairie au 05 61 91 73 09.

état civil



Festivités

Ça bouge à Ste Foy

Janvier

> 20 janvier

Jeux de société

Jeudi à 14h, à la salle des fêtes de Sainte-Foy. Rencontre 3^{ème} âge et maison de retraite pour une après-midi de jeux, de surprises et la dégustation de la galette des rois. Inscription : 05 61 91 73 09

> 21 janvier

Assemblée générale

L'association Sent'Aure fera le bilan de l'année 2010 et présentera le programme des activités de l'année 2011, à la mairie à 21h

Février

> 5 février

Tournoi de foot

Journée au stade municipal, par l'USSF Football

> 26 février

Carnaval (voir page 7)
Défilé de chars dans le village et soirée à la salle des fêtes, par l'association Farandole

Mars

> 24 mars

Echange inter-génération
Animation musicale à la maison de retraite à partir de 14h, par le CCAS de Sainte-Foy

Hall de la Mairie Exposition « Talents d'ici »

Peinture à l'huile figurative

Du 7 mars au 2 avril,
par Liliane Deora

Les matchs

de janvier à avril,
au stade municipal

L'USSF Rugby, les 16 janvier, 6 février et 13 mars (phases finales les 3 et 10 avril), à 15h

L'USSF Football, les 22 janvier, 5 février et 9 avril

Sport

Courir ensemble

Pour les habitués du footing comme les novices en recherche d'exercice physique, rendez-vous le 3^{ème} dimanche de chaque mois devant la salle des fêtes à 9 h.

► Les prochaines dates : 23 janvier, le 20 février et le 20 mars 2011.



Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières

2, Avenue du 8 mai 1945 31470 Ste Foy
Tél : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 61 91 89 81
Courriel : mairie.ste.foyp@wanadoo.fr
Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



"Il était une foy"

Responsable de publication : François Vives - Réalisation : www.aldorande.eu

Impression : Imprimerie Messages - Imprimé sur papier recyclé.

Ont participé à la rédaction et à l'édition de ce bulletin : Le maire : François VIVES, la Commission Communication : Alain BALONDRADÉ, Solène LEBRE, Laurence ARNAUD-GALUPPINI, Dominique GUYS, Coordination : Sandrine GRI.